



Option Arts Plastiques Facultative
& spécialité
SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE

<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>



lycée Clémenceau

SARTÈNE
CORSE

Option Arts Plastiques Facultative & spécialité

SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE



Pourquoi une formation en Arts Plastiques ?

Votre enfant termine sa classe de Troisième, et sera en seconde l'an prochain. Un certain nombre de disciplines, jusqu'à présent obligatoires, deviennent optionnelles au lycée.

C'est le cas des Arts Plastiques.

Votre enfant réussit bien dans cette matière, il souhaite poursuivre un enseignement en Arts Plastiques.

Au lycée il a le choix entre deux formes d'options :

L'option facultative, ouverte à tous dès la classe de seconde, poursuivie en classe de première et Terminale, évaluée au Baccalauréat, Il s'agit d'un enseignement de trois heures hebdomadaires.

Les enseignements obligatoire et de spécialité, en Première et Terminale.

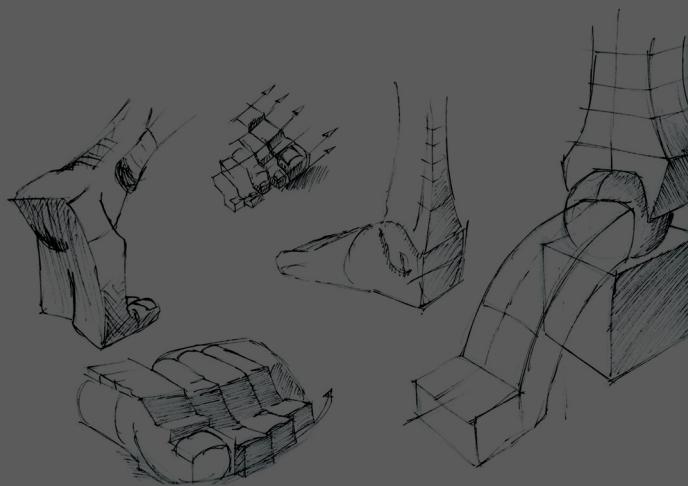
« Suivre un enseignement facultatif ou obligatoire ne nécessite pas de pré requis particulier. La qualité de la formation générale antérieure d'une part, l'expérience et la connaissance de certains domaines artistiques d'autre

part, enfin la motivation qui préside au choix de formation effectué pour le cycle terminal garantissent de profiter pleinement de l'un ou l'autre de ces enseignements et d'y réussir, notamment en vue de l'obtention du baccalauréat. »

Présentation de l'option

Pourquoi choisir une option artistique ?

Pour offrir à tous les élèves motivés une formation artistique et culturelle ouverte sur le monde et sur la diversité des Arts : Peinture, Sculpture, Architecture, Dessin, Photographie, Installations, nouveaux modes de production d'Images (Vidéo, Infographie, Multimédia... L'art permet à l'élève d'exprimer sa vision du monde. Il développe imagination et ouverture d'esprit. Le lycée Georges Clémenceau fait partie des établissements offrant cet enseignement.



Option arts plastiques en seconde, pourquoi ?

Enseignement d'arts plastiques en classe de seconde.

Les enseignements artistiques proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux suivis au collège dans le cadre de la formation générale obligatoire (arts plastiques). En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent peuvent continuer de développer cette dimension artistique et plastique.

Les enseignements optionnels offrent la possibilité de développer, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique, d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles dans le domaine des arts.

Ils visent également à éclairer chaque élève sur les choix qu'il doit effectuer en cours d'année en vue de son entrée en cycle terminal. Ils participent ainsi à la construction d'un projet d'avenir personnel, de formation et d'orientation de l'élève.

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines, Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie. Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage

les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention. Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art. L'enseignement des arts plastiques accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation, de la seconde à la fin du cycle terminal, dans la perspective des études supérieures.

Cet enseignement contribue, plus spécifiquement, à consolider le profil scolaire d'élèves souhaitant s'engager vers des études en arts plastiques, arts visuels ou vers des domaines artistiques voisins.

PROGRAMME ENJEUX ET OBJECTIFS

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts plastiques a pour principaux enjeux et objectifs :

- De développer et d'étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- D'enrichir la culture artistique et d'élargir les représentations culturelles des élèves ;
- De rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- De développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- D'accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES. PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES DE MANIÈRE RÉFLEXIVE.

Expérimenter, produire, créer

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
- Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.



METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE INDIVIDUEL OU COLLECTIF

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

QUESTIONNEMENTS

Pratiques

Le programme mobilise quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques :

- Les pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales);
- Les pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales);
- Les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, cinéma et art vidéo);
- Les pratiques artistiques du numérique.

Enseignement obligatoire de spécialité arts plastiques :

Cycle première - terminale générale.

L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde.

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine des arts plastiques.

La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts, de la culture et dans de nombreuses voies d'études.

Arts plastiques obligatoire, spécialité - classe de première

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques.

Le volume horaire de **quatre heures** en première, puis de **six heures en terminale**, apporte aux élèves les moyens de s'engager, en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues, dans des pratiques personnelles, pratiques et théoriques.

Cet enseignement, travaille également à renforcer et

préciser les acquisitions techniques, les méthodologies, les connaissances culturelles.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Afin d'accueillir la diversité des cursus, certains élèves, ayant suivi l'option en classe de seconde, d'autres non, les grands objectifs de celle-ci sont conservés pour l'enseignement de spécialité de la classe de première :

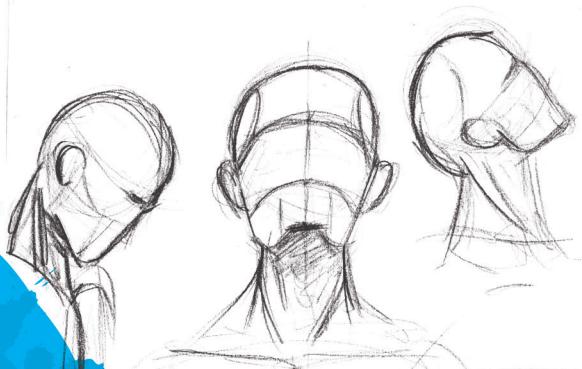
- De développer et d'étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- D'enrichir la culture artistique et d'élargir les représentations culturelles des élèves ;
- De rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- De développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- D'accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

LA CLASSE DE PREMIÈRE, PREMIER PALIER DU PARCOURS DE LA SPÉCIALITÉ AU CYCLE TERMINAL.

- L'engagement d'une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression artistique ;
- L'interrogation sur les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis.

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Les compétences travaillées dans l'enseignement de spécialité couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites au lycée en seconde.



Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive

Expérimenter, produire, créer

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique.
- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique.
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique.
- Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre.
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps.
- Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions.
- Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.

Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique.

Pratiques artistiques

Le programme mobilise quatre grands types de pratiques plastiques et artistiques :

- Les pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- Les pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- Les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, cinéma et art vidéo) ;
- Les pratiques artistiques du numérique.

Situations pédagogiques

Le projet de l'élève est central qu'il soit individuel ou collectif, il stimule l'initiative et l'audace, le potentiel d'invention et la créativité, l'autonomie et la responsabilité, la prise de recul et le regard critique.

Culture artistique

Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les apports en culture artistique offrent aux élèves des sources dans lesquelles puiser. Ils transmettent des connaissances, constituent des références et des repères communs. Ils nourrissent leur imaginaire, irriguent leurs pratiques, développent leur sensibilité.

Ce parcours s'appuie sur des exemples significatifs et variés, empruntés au dessin, à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à la photographie, mais aussi aux productions, notamment contemporaines, qui se sont affranchies de ces classifications.

Analyse d'œuvres. Rencontre avec l'œuvre

Une méthode d'analyse de l'œuvre d'art, plus largement de l'image et de la production plastique, est développée et structurée. Elle croise différentes approches : analyse comparative, questionnement collectif, recherches documentaires, travaux pratiques ou exposé.

La compétence Savoir Exposer, est ancrée au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens.

En fin de cycle terminale

Attendus de fin de cycle

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils se travaillent progressivement de la première à la terminale

COMPÉTENCE : PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES

Expérimenter, produire, créer L'élève est capable :

- De s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions.
- De choisir et maîtriser ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques.
- D'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- De trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte...;
- De prendre l'initiative de se documenter et vérifier des sources dans le cadre d'un projet personnel ou collectif, de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.

De Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- De s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis ;
- De rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre travail.

COMPÉTENCE : QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE

L'élève est capable :

- De caractériser les repères essentiels d'œuvres et de démarches qui jalonnent le champ des arts plastiques au XX^e siècle.

D'Expliciter

- De présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié ;
- D'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques ;
- D'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable ; - d'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une

question ou un sujet donné.

- De situer une œuvre dans son contexte historique et culturel au moyen des principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne.
- D'identifier des références implicites de son propre travail, en situant ses propres productions et centres d'intérêt au regard des pratiques artistiques présentes et passées.

COMPÉTENCE : EXPOSER L'ŒUVRE, LA DÉMARCHE, LA PRATIQUE

L'élève est capable :

- De présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation ;
- D'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant des observations ;
- D'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- De créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

Arts plastiques option facultative -
séries générales et technologiques
première et terminale.

Cycle première

I - DÉFINITION

L'enseignement de l'option facultative se caractérise par la place importante accordée aux intérêts et au projet de l'élève et se fonde sur l'exercice d'une pratique critique. Il est ouvert à tout élève de première quelles que soient ses connaissances et ses capacités en arts plastiques.

II - OBJECTIFS

L'enseignement des arts plastiques vise à développer chez l'élève :

- des capacités d'expression ;
- un questionnement sur ses représentations ;
- une pratique associée à la connaissance de grandes œuvres et de démarches artistiques inscrites dans l'histoire passée et présente.

III - PROGRAMME

1. Les deux composantes fondamentales du programme

L'enseignement de l'option facultative articule pratique artistique et approche culturelle de manière spécifique. Le programme est centré sur la question de « la représentation », fondamentale au niveau de la classe de première. En classe terminale, il portera sur la question de « la présentation ».

2. La composante pratique

La pratique artistique permet à l'élève de choisir et développer ses propres moyens d'expression. La diversité des projets suppose des modes d'expression différents : dessin, peinture, volume, installation, infographie, vidéo coexistent.

3. La composante culturelle

L'approche culturelle se fait à partir des questions induites par les productions des élèves.

Elle l'entraîne à rechercher des repères et des références dans l'histoire auxquels il confronte sa propre expérience.

IV - COMPÉTENCES ATTENDUES

À l'issue de la classe de première, l'élève aura acquis des compétences d'ordre artistique, culturel, technique, méthodologique, comportemental, qui lui permettra de poursuivre en terminale.

Cycle Terminale :

- Enjeux et objectifs : Les grands objectifs de l'enseignement optionnel de la classe de première sont conservés pour l'enseignement optionnel en classe terminale :
- Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève ;
- Enrichir la culture artistique et élargir des représentations culturelles des élèves ;
- Rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ;
- Développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général ;
- Accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

Pratique plastique



Apprentissage du dessin

Le dessin : composant indispensable dans l'élaboration d'un projet, dans le processus de création artistique, que l'on soit plasticien, peintre, sculpteur, graphiste, architecte, designer, illustrateur.

Croquis

Le croquis comme dessin préalable à un travail, comme prise de vue documentaire, explication visuelle ou outil de communication. Technique de représentation de ce que l'on voit, outils indispensables pour matérialiser les formes et les objets dans l'espace.

Dessin d'observation

Apprendre à observer : Démarche d'observation, de correspondance entre observation et dessin, notion de précision et d'analyse. Fidélité au modèle, forme, proportion, interprétation fidèle du réel. Le dessin d'observation permet de mieux appréhender la réalité perçue.

Productions artistiques et projet personnel

Dessin

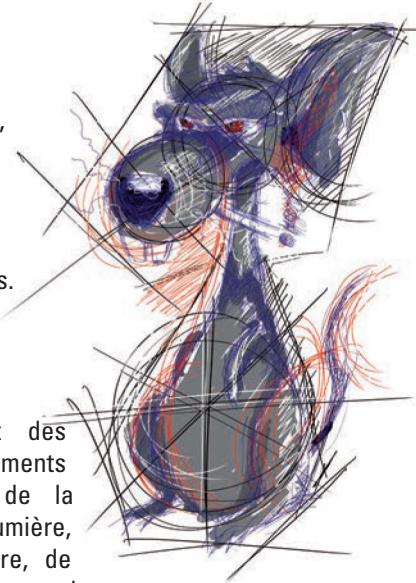
Le dessin comme pratique personnelle, expérimentale, contemporaine et artistique. Apprentissage et appropriation des supports, des outils, des formats et des médiums.

Peinture

Espace d'apprentissage de recherche, abordant des notions des questionnements autour de la couleur, de la composition, de la lumière, de l'opacité, de la facture, de la transparence, du geste, de l'implication du corps, du format etc.

Volume

Approche de différentes pratiques et techniques : modelage, sculpture, assemblages. Réalisation de maquette en rapport avec l'architecture. Installations, performances.



Initiation

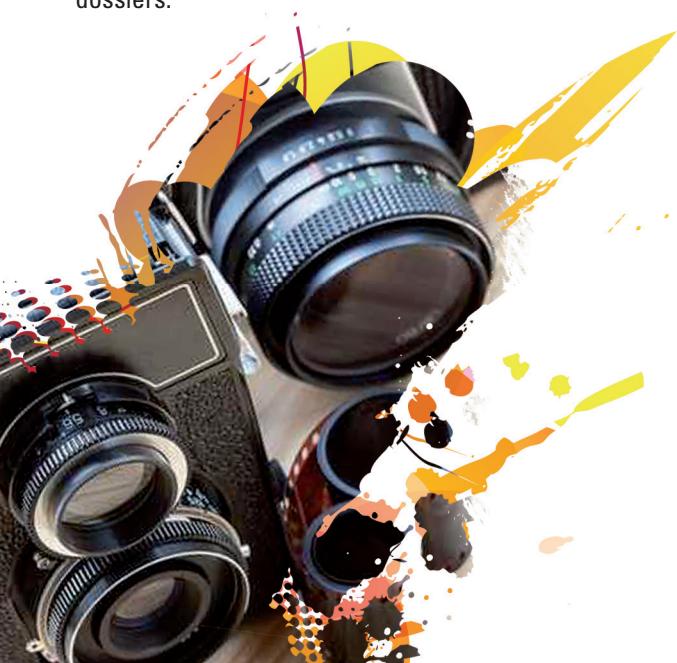
Photographie

L'atelier photographique comme lieu d'apprentissage de production et de réflexion sur la photographie contemporaine.

Apprentissage des outils photographiques, et des techniques, temps de pose, diaphragme, balance des blancs, iso, notions de cadrage, de plan, de hors champ, de point de vue etc.

Arts numériques et nouveaux médias

Initiation aux logiciels de traitement de l'image et de publication en vue d'une autonomie pour la réalisation des dossiers.



Quels projets pour l'avenir ?

Action Culturelle

Commissaire d'expositions - Collaborateur de musées et de centres d'art, d'associations culturelles - Organisateur et gestionnaire de manifestations culturelles (expositions, spectacles, festivals...) - Programmateur d'événements culturels - Chargé de communication culturelle - Chargé des relations publiques - Attaché de presse artistique - Chef de projets culturels - Critique d'art et journaliste - Documentaliste - Agent d'artiste - Animateur culturel - Guide conférencier - Institutions culturelles (Ministère, DRAC, FRAC, FNAC, Municipalités) - Musées - Centres d'art - Centres d'Action Culturelle etc.

Transmettre les connaissances

L'enseignement des arts plastiques - L'enseignement des arts appliqués – médiateur, professeur, animateur, etc.

Artistique et Création

Arts de l'image - Arts du spectacle - Arts plastiques - Bande dessinée; Design d'espace - Design de mode - Design de produits - Design graphique – Illustration - Les domaines de la communication visuelle et audiovisuelle, de l'environnement architectural, de la conception de produits (design et packaging) - Métiers liés à l'architecture, l'aménagement et la décoration intérieure - Le graphisme - L'imprimerie – La photographie - La restauration d'œuvres d'art - la Conservation des Peintures Murales & Bois polychromes et dorés - Le décor architectural (vitrail, fresque mosaïque, métal) - Les métiers des arts textiles (stylisme, broderie, tapisserie, tissage) etc.

Commerce et Art

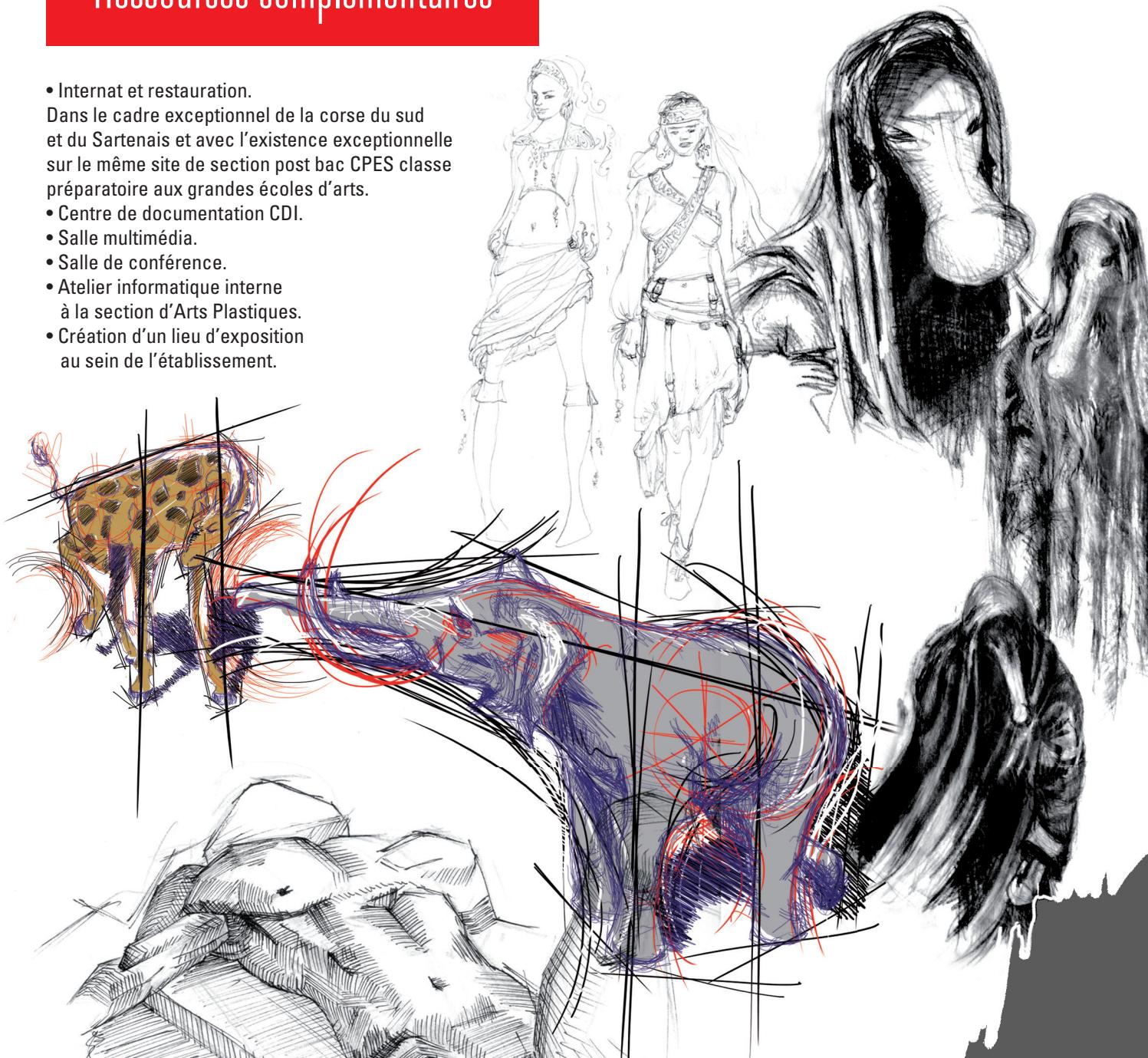
Antiquaire – Brocanteur - Courtier d'art - Galeriste - Responsable de boutique de décoration ou show-room de design - Expert - Assistant d'expert - Assistant de commissaire-priseur - Organisateur de ventes aux enchères...

Ressources complémentaires

- Internat et restauration.

Dans le cadre exceptionnel de la Corse du sud et du Sartonais et avec l'existence exceptionnelle sur le même site de section post bac CPES classe préparatoire aux grandes écoles d'arts.

- Centre de documentation CDI.
- Salle multimédia.
- Salle de conférence.
- Atelier informatique interne à la section d'Arts Plastiques.
- Création d'un lieu d'exposition au sein de l'établissement.





Après le bac vous avez à Sartène,
une classe préparatoire
aux Ecoles Supérieures d'Arts :
www.cpes-prepa.com

Option Arts Plastiques Facultative
& spécialité
SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALE

Cité scolaire,
Boulevard Jacques Nicolaï,
20100 Sartène
04 95 77 06 33
<http://web.ac-corse.fr/citescosartene>